



CB/AMa

DECISION N° 361

FINANCES LOCALES - DIVERS « TARIFS COMMUNAUX 2025 »

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2020 par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire,

DECIDE

De fixer comme suit les tarifs de locations applicables sur l'année 2025 :

DÉSIGNATION	Tarif 2024	Tarif 2025
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Utilisation du domaine public le m2 par an	7,00 €	7,00 €
Cirque couvert - le mètre linéaire (périmètre par jour) (<i>idem CCBP</i>)	1,30 €	1,30 €
Cirque non couvert - par jour	23,00 €	23,00 €
Animation sous chapiteau (le m ²) par jour	5,00 €	5,00 €
MARCHE le mètre linéaire (<i>idem CCBP</i>)	1,00 €	1,00 €
MARCHE consommation électrique (par palier)	1,00 €	1,00 €
Camions outillages ou autre	64,00 €	65,00 €
Fête de Pâques le mètre linéaire par semaine	2,50 €	3,00 €
JARDINS COMMUNAUX l'are par an	4,00 €	4,00 €

DÉSIGNATION	Tarif 2024	Tarif 2025
CENTRE AERE - PLATEAU DE L'AVANT-GARDE (*) (**)		
GRANDE SALLE 200 personnes maximum		
LOCATION AU WEEK-END *	848,00 €	848,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE	165,00 €	165,00 €
Tarif de nettoyage de la salle sur demande du locataire	86,00 €	87,00 €
Tarif de nettoyage si manquement du locataire tarif/heure/personne	29,00 €	30,00 €
CHALETs - 40 personnes maximum - pas d'utilisation de la cuisine		
LOCATION AU WEEK-END	348,00 €	353,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (WE)	70,00 €	70,00 €
LOCATION PAR JOUR EN SEMAINE	110,00 €	112,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (JOUR)	35,00 €	35,00 €
Tarif de nettoyage sur demande du locataire	57,00 €	58,00 €
Tarif de nettoyage si manquement du locataire tarif/heure/personne	29,00 €	30,00 €
Participation vaisselle p/convive (Grande Salle)	1,10 €	1,10 €
Forfait vaisselle par Chalet	40,00 €	40,00 €

DÉSIGNATION	Tarif 2024	Tarif 2025
CENTRE SOCIO-CULTUREL (**)		
I -HALL D'ACCUEIL (SEUL) POUR VIN D'HONNEUR		
Familles et associations de POMPEY (**)	106,00 €	107,00 €
Familles, associations et sociétés extérieures ou Comités d'entreprises et collectivités	212,00 €	215,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE	65,00 €	65,00 €

II - SALLE DES FETES		
Tarif de location pour POMPEY (hors activités courantes)		
Associations Loi de 1901 sans but lucratif (**) de pompey	174,00 €	176,00 €
Autres associations, organisation ou société de pompey (**)	348,00 €	350,00 €
Tarif de location extérieur à POMPEY		
Associations loi 1901 sans but lucratif (**)	348,00 €	353,00 €
Autres associations, organisation ou société hors pompey (**)	697,00 €	700,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE	150,00 €	150,00 €
III - AUTRES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL		
Pour tout ce qui est autre que les associations de POMPEY		
Salle 1 et Salle 2 - tarif journalier (**)	179,00 €	181,00 €
Salle 3 - Tarif journalier (**)	195,00 €	198,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE	70,00 €	70,00 €
Occupation Salle 3- association/mois	131,00 €	133,00 €
SONORISATION ET ÉCLAIRAGE - Mise à disposition		
SONO SEULE	37,00 €	38,00 €
ECLAIRAGE SEUL	41,00 €	42,00 €
SONO + ECLAIRAGE	78,00 €	80,00 €
Prix de l'heure intervention d'un personnel si nécessaire	30,00 €	32,00 €
(*) - La mise à disposition avec gratuité ou une réduction pourra être accordée et une réduction de 50% sera accordée aux habitants de Pompey (hors nettoyage)		
(**) La mise à disposition avec gratuité ou une réduction pourra être accordée pour un projet d'intérêt général, dans le cadre d'un projet communal ou soutenu par la commune et/ou dans les conditions d'une entrée libre et gratuite		

DÉSIGNATION	Tarif 2024	Tarif 2025
SALLE DIVERSES (HORS CONVENTIONS)		
Location salle polyvalente Gustave Eiffel / jour	193,00 €	196,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (JOUR)	76,00 €	76,00 €
Location salle Jean XXIII / jour	386,00 €	392,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (JOUR)	100,00 €	100,00 €
LOCATION DE MATERIEL DIVERS		
FORFAIT PERCOLATEUR	25,00 €	30,00 €
FACTURATION BRIS OU PERTE DE VAISSELLE		
Verres - couverts (coupe flute couteau fourchette cuillère cuillère à café décapsuleur)	1,00 €	1,00 €
Petite vaisselle (assiette à dessert tasse ramequin salière poivrière cendrier soucoupe moutardier)	2,00 €	2,00 €
Assiettes - Couverts de service (louche cuillère)	3,00 €	3,00 €
Saladier inox - Corbeille à pain inox - Tire-bouchon - carafons verre	4,00 €	4,00 €
Plats de service (plat rectangulaire ovale inox)	8,00 €	8,00 €
Couteau de cuisine lame 20 cm - passoire	10,00 €	10,00 €
Plats de cuisine (à gratin inox)	12,00 €	12,00 €
Casseroles - cruchons inox	20,00 €	20,00 €

Pompey, le 2 décembre 2024

Le Maire,



Laurent TROGRIC

Publié notifié le 21/12/24
Transmis à la Préfecture le 21/12/24